

MARIE DE COMPIÈGNE

ET

L'ÉVANGILE AUX FEMMES (1)

PAR M. CONSTANS

MEMBRE TITULAIRE

I

MARIE DE FRANCE OU MARIE DE COMPIÈGNE

Marie de France a été l'un des poètes les plus remarquables du treizième siècle. A ce titre, elle mérite d'attirer l'attention de tous ceux qui étudient les origines de notre

(1) BIBLIOGRAPHIE DE LA QUESTION. — *Notice de Marie de France*, dans la Revue anglaise ARCHÆOLOGIA (t. XIII, p. 36), par l'abbé de La Rue, professeur d'histoire à l'Académie de Caen, correspondant de l'Institut (1806).

Œuvres de Marie de France, avec une notice de M. de Roquefort, Paris, chez Chassariau, 1820, 2 vol.

Jongleurs et Trouvers, par M. Jubinal, Paris, 1835.

Les Lais de Marie de France, traduction en vers allemands, précédée d'une introduction, par M. Hertz, Stuttgart, 1862.

Fables inédites des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. Paris, 1825, par M. Robert.

Le Grand-d'Aussy (fabliaux ou contes, 3^e édit., Paris, 1829).

De ætate rebusque Mariæ Francicæ nova quæstio instituitur. Dissertatio inauguralis, etc., par M. Ed. Mall.

Et accessoirement :

A. Rothe (*Les Romans du Renard examinés*, etc. Paris, 1845).

Méon (*Le Roman du Renard*. Paris, 1826).

De Reiffenberg (*Chronique de Ph. Mouskès*).

F. Michel (*Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, sur la vie de Saint Edmond, de Denys-Pyramus*).

XVIII. Ces vers Jehan Durpain, uns moines de Vauceles,
At fet mult soutilment, les rimes en sont beles :
Priez pour lui, beguines, vielles et jovenceles,
Que par vous sera s'ame portée en deux fisseles.

— Ces vers Jean Durpain, moine de Vaucelles,
Les a faits très-habilement; les rimes en sont belles.
Priez pour lui, béguines vieilles et jeunes,
Afin que son âme soit, grâce à vous, portée au ciel entre deux
[faisnelles (moules à fromage).

XVIII. a. — C : un moine.

XVIII. b. — C : a fait soutillement.

XVIII. c. d. — C : Femmes, priez pour lui, dames et demoiselles,
Quar par vous sera s'ame mise entre deux foisselles.

XVIII. 2. — Jehan Durpain. Voir la discussion à la suite du texte.
Vaucelles, célèbre abbaye de l'ordre de Citeaux, à 8 kilomètres de Cambrai, fondée par saint Bernard en 1132.

XVIII. 3. — *Beguines*. Aux Pays-Bas, c'étaient des religieuses qui, sans être engagées par des vœux perpétuels, menaient une vie fort régulière dans de petites maisons voisines les unes des autres, mais dont les jardins étaient séparés par des murs, avec une église commune. Il y a eu en France aussi des *béguinages* (V. Joinville). — Ce mot doit peut-être ici être pris au sens général de *dévotés*.

XVIII. 4. — Que = de sorte que, de façon à ce que (*itâ ut*). L'emploi de la conjonction *que* est très-considérable dans l'ancienne langue. Elle a tous les sens de *quod* (conjonction latine), et bien d'autres encore, comme ici, par exemple, où elle semble indiquer le but.

Fisseles (foisselles), paniers de jonc, qui servent à faire égoutter les fromages frais; du latin *fiscella*, m. s. Encore aujourd'hui ce mot existe dans certaines provinces, et dans le Rouergue, en particulier, le mot *faissele* désigne un moule à fromage en terre cuite, percé de trous au fond et sur les côtés, pour faire écouler le petit-lait.

Il n'est pas besoin de faire ressortir la bouffonnerie de l'expression, appliquée à l'âme de Jehan Durpain.

NOTICE DU MANUSCRIT C.

Le manuscrit C (aujourd'hui n° 1593, fonds français, autrefois n° 7615), de la Bibliothèque nationale, est le plus récent des quatre, comme il est facile de s'en convaincre par l'examen des formes et de l'orthographe qui sont souvent toutes modernes. Il a longtemps appartenu au premier président de la Chambre des monnaies, historiographe de France sous Henri IV, Claude Fauchet, qui dans son ouvrage intitulé : *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises* (1), en a largement usé. L'évangile aux femmes s'y trouve placé immédiatement après les fables de Marie de Compiègne, que Fauchet appelle Marie de France (2). Ce manuscrit ne peut remonter au-delà du XV^e siècle, et encore je le placerais plus volontiers vers le milieu qu'au commencement, non pas à cause du style qui, quoique rajeuni en plus d'un endroit, laisse voir cependant la trace d'une composition plus ancienne, écrite en dialecte picard, mais à cause de l'orthographe qui est souvent celle de la fin du XV^e siècle, à moins que les exigences de la rime ne forcent le scribe à faire de l'archaïsme malgré lui. Encore quelquefois est-il entraîné par l'habitude, et fait-il violence au vers, sous le rapport du nombre des syllabes. Le ms C contient 32 couplets, dont 8 ne se retrouvent ni dans le ms A, ni dans le ms B, ni dans le ms D ; nous les marquons d'un astérisque. Les trois derniers couplets lui sont communs avec le ms B, qui les présente aussi à la fin et dans le même ordre (3). Il est à remar-

(1) *Recueil de l'origine de la langue et poésie françaises, ryme et romans, plus les noms et sommaires des 127 poètes français vivant avant l'an 1300.* — Paris, chez Robert Estienne, 1581.

(2) On pourrait peut-être en tirer un argument en faveur de notre thèse ; mais nous n'insistons pas.

(3) Voir le tableau de concordance, page 59.

quer que ces deux mss sont les seuls qui donnent le couplet (le dernier) qui attribue l'Évangile aux femmes à *Jehan Durpain*, et que les trois couplets qui terminent le ms B, viennent après le curieux couplet spécial à B, et qui ne rentre pas dans le plan général de l'œuvre, non plus que les trois couplets qui suivent et qui sont communs à B et à C, à l'exclusion des autres mss. Certains détails font supposer que C dérive de D (V. C. XX. b. Note).

- I. L'euvangille des femmes vous weil cy recorder ;
Moult grand prouffit y a qui le veult escouter.
Cent jours de hors pardon s'y porroit conquerer ;
Marie de Compiègne le conquist outre mer.

*Je veux ici vous rappeler (vous raconter) l'Évangile des femmes ;
Il y a grand profit, celui qui veut l'écouter.*

*On pourrait y gagner cent jours de mauvais pardon (d'indul-
[gence] ;*

Marie de Compiègne le trouva outre-mer.

I. — M. Heriz (Traduction allemande des Lais de Marie de France. Préface) cite ce couplet de l'Évangile aux femmes, d'après l'Histoire littéraire de la France, tome XIX, p. 793 ; au premier vers, il met : *jeo weil vous recorder* ; et au quatrième : *cent jours dehors pardon*, avec *dehors* écrit en un seul mot. Je n'ai pu vérifier si c'était ainsi dans l'Histoire littéraire. Y a-t-il là trace d'un autre ms ? C'est peu probable. Car il s'agit, je crois, ici, du ms du président Fauchet (ms C). Quoi qu'il en soit, M. Hertz croit que le mot *dehors* indique qu'il s'agit d'indulgences gagnées outre-mer, et bien loin, c'est-à-dire en Palestine, et que, par conséquent, il s'agit, non de Marie de France, mais d'une Marie de Compiègne, auteur inconnu de fables, qui aurait parlé d'une poule et d'un renard. Nous réfuterons cette assertion toute de fantaisie à la fin de ce travail.

A ce même vers, le ms D donne : *Cent jours de VRAY pardon y puet l'en conquerer*. Le mot *vray* offre un sens plus clair que l'adjectif *hors*, et que l'adverbe *dehors*, qui me semble être exclu par la leçon de D.

Les deux premiers vers sont, dans D :

*L'euvangille des femes vous weil ci raconter ;
Mult grant prouffit* en vient qui le vuelt escouter*

et n'offrent que des variantes peu importantes.

I. a. — *Weil*. M. Guignard lit aussi *weil*. M. Gaston Paris (*Notice du ms de la Bibliothèque de Dijon, n° 298*, dans le Bulletin de la Société des

* M. G. Paris lit *PROFIT*.

II. L'évangille des femmes si est et bonne et digne ;
 Femme ne pense mal, ne nonne, ne beguine,
 Ne que fait le renart qui happe la geline,
 Si com le raconte Marie de Compiègne.

*L'évangile des femmes est assurément bon et digne,
 La femme ne pense pas à mal, qu'elle soit nonne ou béguine,
 Pas plus que ne fait le renard qui happe la geline,
 Comme le raconte Marie de Compiègne.*

III. Voir le texte du ms A, couplet I.

IV. — — couplet II.

V. — — couplet III.

anciens textes français, nos 3 et 4) écrit *voeil*. Ne faudrait-il pas lire plutôt *vueil*? Cf. Bulletin, etc., nos 3 et 4, p. 57, Note, où se trouve cette orthographe, pour un texte du ms fr. 981 f. 41. c.

I. c. — A notre sens, il faut écrire, ou bien : *de hord pardon*, ou plutôt *de hors pardons*, pour la régularité grammaticale, souvent violée du reste dans ce ms. Peut-être *hors* est-il une erreur du scribe pour *fors*, au sens de *bon*, *vrai*. Cf. le ms D.

I. 1. — *Weil*. C'est un des rares mots où le scribe du ms C a conservé la vieille orthographe. Le plus souvent, il emploie les formes et l'orthographe de son temps, comme il est facile de le voir en comparant ce texte à celui de A.

I. 3. — *Hors*, adjectif (de *horridus*), régime pluriel — fait *hord* au régime singulier et au sujet pluriel. Il signifie *laid*, *sâle*, *mauvais*. Ici il est purement satirique (Voir la discussion qui suit le texte). *S'y porroit conquester*, est pris impersonnellement, et gouverne *cent jours* (au cas du régime pluriel). *Conqueter*, dérivé de *conquest*, fém. *conqueste*, qui tous deux ont été pris substantivement et sont restés français : du latin *conquisitus*, *conquisita*. Au vers suivant, *conquist* est le parfait du verbe *conquerre*, formé régulièrement de *conquirere* ; *conquist* = *conquisivit*.

II. — Le ms D change la place du quatrième vers, de cette manière :

*La manière des femes si est mult sainte et digne,
 Selon** que raconte Marie de Compigne.
 Feme ne pense mal, ne nonnain, ne beguine,
 Ne que fait le renard, quant happe la geline.*

II 3. — *Geline*, du lat. *gallina*. Cf. provençal et languedocien moderne *galina*.

** Le vers est faux ; il faut évidemment lire : SELON CE QUE.

- *VI. Leur conseil est cortois et tant voir et tant fin,
Que autant sont a croire comme sont Jacopin ;
Conseilliez-vous a femme au soir et au matin,
Si serez tot certains de faire male fin.

*Leurs conseils sont courtois, et si vrais et si fins,
Qu'elles sont à croire autant que les Jacobins.
Conseillez-vous auprès d'une femme le soir et le matin ;
Ainsi vous serez complètement assuré de faire une mauvaise fin.*

- *VII. Femme convoite avoir, plus que miel ne fait ourse ;
Tant vos amera femme com arez rien en bourse ;
Et quant elle saura qu'elle sera excousse,
Aussi la porrez prendre comme un lievre a la course. .

*La femme convoite le bien (l'argent), plus que l'ourse ne convoite
[le miel ;
La femme vous aimera tant que vous aurez quelque chose dans
[la bourse,
Et quand elle saura qu'elle est vide,
Vous pourrez la saisir aussi facilement qu'un lièvre à la course.*

VIII. Voir le texte du ms A, c. VIII.

- *IX. Se uns homs a a femme parlement ou raison,
L'on ne doit ja cuider qu'il y ait se bien non ;
De quanques elles dient bien croire les doit on,
Tout aussi com le chat quant il monte on bacon.

VI. b. — M. Jubinal lit à tort : *Que autant font acroire comme font Jacopin.*

Il y a bien *sont* dans le ms, à cet endroit (Cf. A. III. b. Note).

VI. 2. — *Jacopin*. Il semble que ce couplet soit bien l'œuvre d'un moine malicieux et jaloux. Jehan Durpain, à qui appartient, comme nous le verrons plus loin, une des rédactions de l'Évangile aux femmes, était de l'ordre de Cîteaux, et moine de l'abbaye de Vaucelles, fondée par saint Bernard. Il est probable que son ordre vivait alors en mauvaise intelligence avec les disciples de saint Dominique.

VII. 3. — *Excousse*, du latin *excussus*, secoué, et par suite, dont on a fait tomber le contenu, jusqu'au dernier sou, en la secouant, vide. Expression pittoresque, et à regretter. Je ne sais si l'on en a relevé d'autres exemples dans ce sens.

IX. 1. *Avoir raison à quelqu'un* (en bas-latin, *arratiocinari aliquem*),

Si un homme a une conversation ou un entretien avec une
[femme,
On ne doit pas penser qu'il y ait là autre chose que du bien.
Quoi qu'elles disent, on doit bien les croire,
Autant qu'au chat (aux bonnes intentions du chat) quand il
[monte au bacon.

X. Voir le texte du ms A, couplet XXX.

*XI. Femme fait volentiers, ce semble, son pover,
Afin qu'on ne la puisse par engin decevoir ;
Si a envis fait chose ou il n'ait grand savoir,
Com renart prend geline, quant il la veult avoir.

La femme fait volentiers, ce semble, ce qu'elle peut
Afin qu'on ne puisse pas la tromper par ruse ;
Ainsi elle fait admirablement des choses où il ne faut pas grand
[savoir,
Comme le renard prend une poule quand il en a envie.

XII. Voir le texte du ms A, couplet IV.

XIII. — — couplet XVI.

XIV. — — couplet V.

XV. — — couplet VI.

XVI. — — couplet VII.

arraisnier, arraisonner quelqu'un, signifiait parler à quelqu'un pour essayer de le persuader, lui faire des remontrances.

Ici l'expression analytique *avoir raison à*, semble avoir un sens très-rapproché de *converser avec*. Comparez l'expression moderne *avoir des raisons avec quelqu'un*.

IX. 2. — *Se bien non* = *sinon bien*. Ce n'est qu'au xv^e siècle qu'on commença à dire *sinon*; auparavant on disait *se... non*, en séparant les deux mots par des mots intermédiaires. Cf. Boucherie (*Anthologie picarde*, dans la pièce intitulée : *Les souhaits du Lausan*) :

Et je souhaide santé entierement,
Si que jamais n'eüsse SE BIEN NON.

IX. 4. — *Bacon*, pièce de lard salé qu'on suspend au plafond pour la faire sécher, ou sous le manteau de la cheminée pour la fumer; de l'ancien haut-all. *baco*, allem. moderne *bak*.

XI. 2. — *Engin*, de *ingenium*, au sens postérieur de ruse, habileté, d'où le verbe *engeignier, engignier* (tromper par ruse), qu'on trouve encore employé dans La Fontaine, avec le regret exprimé qu'un mot qui a tant de force ait vieilli.

XI. 3. — *A envis*, du latin *invitus*. La série des sens nous semble être celle-ci : *contre la volonté de quelqu'un, en rivalité avec, de façon à dépasser, d'une façon distinguée.*

XVII. Douce chose est de femme et en diz et en fais,
Ne sont pas rioteuses, n'ont mie trop de plais ;
Quant sont esmeües, on les mettrait en paix
(Lisez : *Quant sont bien esmeües*, etc.)
Aussi tost com li cinges feroit pour les mauvaiz.

C'est une douce chose que la femme, et dans ses paroles et dans
[ses actions.]

Elles ne sont pas querelleuses, elles n'ont pas trop de procès.
Quand elles sont en colère, on les calmerait
Aussi vile que le singe arriverait à calmer les méchants.

XVIII. Voir le texte du ms A, couplet XXIX.

*XIX. J'ay mult chieres les femmes pour les biens que j'y voy.
Elles ont pour moy fait tant que louer m'en doy.
De tout qu'elles me dient tout aussi bien les croy,
Com celui qui cent foiz m'aurait menti sa foy.

Je chéris beaucoup les femmes pour les biens que je vois en elles ;
Elles ont tant fait pour moi que je dois bien m'en louer.
En tout ce qu'elles me disent, je les crois aussi bien
Que je croirais celui qui cent fois m'aurait manqué de foi.

XVII. a. — D : *Douce chose est que feme.*

XVII. b. — D : *Ne n'ont mie trop plaiz.*

XVII. c. d. — D : *Quant sont bien esmeües, si doucement font paiz,*
Aussi comme le cinge feroit pour les mauvaiz.

Pour le troisième vers, la leçon de D rectifie celle de C, qui fait le vers faux. *Esmeü* a été de trois syllabes jusqu'au XIV^e siècle.

Quant au quatrième, M. Jubinal a lu, je ne sais comment, *li juges*, par une confusion due sans doute à une lecture précipitée, à moins qu'il n'ait voulu faire une correction qui, je l'avoue, est assez séduisante. La leçon de D (*le cinge*, avec une faute contre la règle de l's) confirme notre lecture. Je ne garantis pas la forme *foroit*, qui est peut-être une erreur de lecture, ou plutôt une faute du scribe.

XVII. 1. — Cf. A. XVII. a., et la note.

XVII. 2. — *Rioteuses*. *Rioteus*, *riotous* (*querelleur*), dérivé de *riot*, *riote* (*tapage*, *dispute*, *combat*, *duel*). Cf. anglais *riot*, italien *riotta*. Origine inconnue. Le mot *riotte* se trouve encore dans La Fontaine et dans Saint-Simon, pris au sens de *querelle*.

— *Plais*, et au régime singulier *plaid*, qui a donné le mot moderne, du bas-latin *placitum*, assemblée publique de seigneurs sous les rois des deux premières races, pour juger les procès, ainsi dite, parce que les édits qui la convoquaient portaient *quia tale est nostrum placitum* (car tel est notre bon plaisir), de *placere*. Plus tard *plaid* s'est dit d'une audience de tribunal, puis du plaider et du procès lui-même.

XIX. c. — M. Jubinal lit à tort : *De tout que hom médient*, ce qui torture e sens et fait violence au manuscrit.

XX. Qui conseil veult avoir et seür et certain,
A femme le doit querre, ne l'aura pas en vain.
Leur conseil est tant doulz et au soir et au main,
Que ja homs n'iert honniz, se femme n'y met la main.

*Celui qui veut recevoir un conseil sûr et certain
Doit le demander à une femme; il ne l'aura pas en vain.
Leur conseil est si doux et le soir et le matin,
Que jamais homme ne sera déshonoré, si femme n'y met la main.*

XXI. Voir le texte du ms A, couplet XXXII.

XXII. — — couplet X.

XXIII. — — couplet XI.

XXIV. — — couplet XII.

XXV. — — couplet XV.

XXVI. — — couplet XIII.

XX. a. — D écrit *sehur*, pour indiquer qu'il est bien dissyllabique (Cf. D. V.).

XX. b. — M. Jubinal imprime : *A femme le voit querre*, ce qui n'a pas de sens. J'avoue que le *d* est mal fait et difficile à lire; mais en examinant bien, on voit un *d* et non un *v*. Le ms D donne, à ce qu'il paraît, *voit*, ce qui, joint à quelques autres indices*, ferait croire que le ms C dérive de D, ou du moins qu'ils dérivent d'une source commune.

D donne : *A femme le voit querre, si n'ira pas en vain.*

Peut-être faut-il lire ici *vat* et non *voit*; le second hémistiche semble l'indiquer; alors la variante de ce second hémistiche s'explique par une erreur de lecture du scribe, qui, ayant lu *vat*, au lieu de *voit*, aura voulu mettre la fin du vers en harmonie pour le sens. M. G. Paris (*l. c.*) donne aussi *voit*.

XX. d. — Ce vers a été mutilé par M. Jubinal, qui lit, en bravant le sens et la mesure :

Ja homs n'iert hormiz se femme n'y met la main.

Le ms porte bien le texte que nous imprimons; il faut retrancher *la* pour la mesure, D'ailleurs D nous fournit cette correction.

XX. 2. — *Querre*, forme régulière de *quærerè*. La forme *quérir* est venue de *quærére*, avec déplacement fautif de l'accent. Cf. *conquerre* et *conquérir*; *requerre* et *requérir*. On trouve *requerre*, au c. XXVIII. a. du ms C.

XX. 3. — *Main* = *matin*, du latin *mane*, tandis que *matin* vient de *matutinum*.

Cf. Berthe aus granz pies :

Si ne menjai-je rien, ce sachiez, des yer main.

* Par exemple, la présence des deux premiers couplets, qui servent de préambule.

- * XXVII. Femme est la gentil chose que Dieu fit à s'ymage ;
Les yeux vers et rians, et de gentil corsage,
Les membres bien formés et aussi le visage.

(Le 4^e vers manque dans le ms.)

*La femme est la gentille chose que Dieu fit à son image ;
Les yeux vers et rians et le corsage gentil (élégant),
Les membres bien formés et aussi le visage.*

- * XXVIII. (Le 1^{er} vers manque dans le ms.)
Requerre sa merci et souvent la prier.
De corps et de chatei du tout s'y affier :
Car elle sait touz mals faire et biens oublier.

*Il faut lui demander merci et souvent la prier,
Se fier à elle entièrement en ce qui regarde la personne et les*
[biens :
Car elle sait faire toute espèce de mal et oublier toute espèce de
[bien.

- * XXIX. Qui bien avise en femme et ses faiz et ses diz,
Com elle scet aidier a trestouz ses amiz,
Ne sera ja tant folz qu'il n'ait [bien] tost apris
Que quiconque croit femme devient povre et chétiz.

Celui qui remarque bien chez la femme et les actions et les pa-
[roles,
*Et comme elle sait venir en aide à tous ses amis,
Ne sera jamais tellement fou qu'il n'ait bientôt appris
Que quiconque croit la femme devient pauvre et chétif (misé-*
[rable.

XXVIII. b. — M. Jubinal imprime, contre la leçon du ms : *Ses beaux yeux vers et rians, et de gentil corsage.*

XXVIII. 2. — *Chatei*, forme adoucie de *chatel*, qui vient du bas-latin *capitale* = biens en général, effets mobiliers et l'ensemble des biens. Cf. Rutebœuf : *J'ai vescu de l'autrui chastei* (du bien d'autrui), *que hom m'a creù* (confié) *et prestei*. Le provençal a *capital*, *capdal*. Dès le XII^e siècle, on disait *capital*, conjointement avec *chevel*, qui est plus ancien. *Chatel* (ou *chatei*) est normand et picard.

XXIX. c. — Il faut ajouter *bien* pour la mesure du vers.

XXIX. 4. — *Povre* = *pauvre*. La confusion de l'u et du v fait qu'on ne sait pas si dans les hauts temps on prononçait *povre* ou *poure*. On ne ren-

XXX. Voir le texte du ms B, couplet XVI.

XXXI. — — couplet XVII.

XXXII. — — couplet XVIII.

* Explicit l'Evangile aux femmes. — *Fin de l'Évangile aux femmes.*

contre *pauvre* qu'au xvi^e siècle, avec Montaigne et Amyot; Calvin écrit encore *povre* (ou *poure*). En Berry on dit encore aujourd'hui *pouvre* et *poure*.

Chetiz au sujet, *chetif* au régime, de *captivus*, qui a donné plus tard *captif*, mot de formation savante. A partir du xiii^e siècle, ce mot *chetif*, qui signifiait d'abord *prisonnier*, a commencé à prendre le sens de *misérable*, *petit*, *faible*.

* *Explicit*, forme spéciale qu'on trouve dans Isidore et saint Jérôme, et qui peut être considérée comme une 3^e pers. du sing. de l'indicatif présent, formée du participe *explicitus*, qui signifie terminé. Par conséquent, *explicit* = *se termine*, *finit*. Cette formule est très-commune dans les manuscrits.

NOTICE DU MANUSCRIT D.

Ce ms porte le n° 298 dans le catalogue de la Bibliothèque de la ville de Dijon. Il est de la deuxième moitié du XIV^e siècle, d'après le témoignage du savant bibliothécaire, M. Guignard, qui n'ose lui fixer une date antérieure à 1350 (1). Il ne peut donc, comme le ms A, nous servir dans notre discussion sur l'origine du *fableau l'Evangile aux femmes*. Il est difficile de classer ce ms, et de saisir le rapport qu'il peut avoir avec les autres. En effet, il offre, conjointement avec C, les deux premiers couplets servant d'introduction, et qui sont d'une si grande importance pour notre thèse. Mais d'autre part, il ne donne pas les 3 derniers couplets spéciaux à B et à C, lesquels semblent s'écarter du plan général de l'œuvre, et dont le dernier désigne nettement *Jehan Durpain* comme l'auteur du *fableau*; et d'ailleurs il présente un couplet, le dixième, qui ne se trouve que dans A, le plus ancien des mss (V. A. XXXI, la table de concordance, page 26, et le tableau de la page 54).

On voit qu'en somme le ms D partage avec C et A le monopole d'un certain nombre de couplets (4 de C et 1 de A); et qu'il n'a de commun avec B que les couplets qui se trouvent dans tous les mss, sauf le couplet VIII, qui se rapporte aux couplets XVII de A, et XIV de B. Mais une chose frappe les yeux dans la table que nous avons donnée, c'est que les couplets de D, si l'on en retranche les deux premiers et les deux derniers, qui lui sont communs avec C, se rapportent tous à A, et sont rangés dans le même ordre, sauf le douzième, qui

(1) Ce travail était en partie imprimé, quand a paru le Bulletin de la Société des anciens textes français, nos 3 et 4, qui contient une notice de ce ms, par M. G. Paris. D'après les *explicit* qu'il renferme, ce ms aurait été écrit en décembre 1355, pour la partie où se trouve notre *fableau*, et en septembre 1362, pour le reste.

correspond au dixième de A. Nous en tirerons plus tard des conclusions.

Quant à la langue du ms D, elle est en général celle du ms A, sauf les formes picardes qu'il exclut soigneusement. Il y a beaucoup moins d'erreurs et d'incorrections que dans C ; mais la règle de l's y est moins exactement observée que dans A et B, ce qui indique qu'il ne peut être du commencement du XIV^e siècle.

Ayant donné en note les variantes que fournit le ms D, et ce manuscrit n'ayant aucun couplet spécial, nous avons jugé inutile de donner le texte et la traduction à part. La table de concordance indiquerait suffisamment la place où il faut aller chercher ces variantes ; cependant, pour plus de facilité, nous allons donner la liste des couplets de D, en renvoyant aux couplets de A, de B ou de C, auxquels ils se rapportent.

L'ÉVANGILE DES FEMMES

(d'après le manuscrit D.)

I.	Voir le texte du ms C,	c. I.
II.	—	c. II.
III.	Voir le texte du ms A,	c. I.
IV.	—	c. III.
V.	—	c. VI.
VI.	—	c. VII.
VII.	—	c. XII.
VIII.	—	c. XVII.
IX.	—	c. XXIX.
X.	—	c. XXXI.
XI.	—	c. XXXII:
XII.	—	c. X.
XIII.	Voir le texte du ms C,	c. XVII.
XIV.	—	c. XX.

V

A QUI DOIT-ON ATTRIBUER L'ÉVANGILE AUX FEMMES

Plusieurs critiques, au XVI^e et au XVII^e siècle, et M. Jubinal, au XIX^e, ont attribué, sans discussion, il est vrai, l'Évangile aux femmes à Jehan Dupain ou Durpain, moine de l'abbaye de Notre-Dame de Vaucelles, près Cambrai, de l'ordre de Cîteaux, lequel, d'après les auteurs de biographies les plus accrédités, serait né en 1302, dans le Bourbonnais, et mort en 1372, près de Liège, à l'abbaye des Guillemins, où il fut enterré. Jehan Durpain semble avoir été un personnage considérable dans les lettres au XIV^e siècle, à cette époque de transition, où le moyen-âge se mourait, et où la langue, après une brillante période de riche et puissante production, semblait hésiter entre un passé déjà mort et un avenir inconnu qui allait amener la renaissance des lettres anciennes. La Croix du Maine le qualifie de théologien, de médecin, de poète français et d'orateur, quoiqu'il dise quelque part :

« *Je ne suis clerc ne usagez
Je ne scay latin ne ebrieix.* »

Il est surtout connu par un ouvrage de longue haleine, mélange de prose et de vers, comme on en trouve plusieurs à cette époque. qui a pour titre dans certains manuscrits : *Le livre de bonne vie*, et dans d'autres : *Le Champ vertueux de bonne vie*. Cet ouvrage paraît avoir joui pendant deux siècles d'une grande faveur, car on en connaît deux éditions faites à des intervalles assez rapprochés, la première en 1495, à Chambéry, la deuxième à Paris, vers 1520. Il est divisé en deux parties : l'une, en prose, comprend sept livres ; l'autre, en vers, ne comprend qu'un livre qui semble

être le résumé des sept autres. L'auteur, sous le nom du chevalier Mandevie, passe en revue dans un songe toutes les conditions humaines, et poursuit de sa verve satirique les papes, les rois, les moines, les prêtres et les artisans, sans oublier personne. C'est là une de ces satires inspirées par le Roman du Renart, qui au XIII^e siècle, sous une forme plus voilée, donna le signal de la révolte contre les institutions féodales.

La Croix du Maine attribue aussi à Jean Durpain un autre ouvrage intitulé *l'Évangile aux femmes*, composé en vers alexandrins de douze syllabes. Le président Fauchet le cite aussi (1) en l'attribuant au même auteur, et le trouve assez bien fait et plaisant. Il commence, dit-il, ainsi : *L'euvangile des femmes vous weil cy recorder*, et finit ainsi : *ces vers Jehans Durpain, un moine de Vaucelles, a fait soutillement*. On voit que Fauchet s'en est rapporté à son manuscrit, qui en effet commence ainsi, et dans lequel le couplet final, ainsi que dans le ms B, est celui-ci, avec quelques variantes légères dans le ms B :

Ces vers Jehans Durpains, un moine de Vaucelles,
A fait soutillement, les rimes en sont belles.
Femmes, priez pour lui, dames et demoiselles,
Quar par vous sera s'ame mise entre deux foisselles.

Certes, la signature est claire, et tout, jusqu'au trait satirique qui le termine, nous prouve que Jehan Durpain a bien écrit ce couplet ; il a sans doute aussi écrit celui-ci (B. XV), qui ne se rencontre que dans le manuscrit B :

Couvens de Cantimpré, je di bien et tesmoingne :
Pesiblement vivez : n'est mestier c'on vous poingne.
Mestre Ysabiaus i est ; quanques puet du nez froingne,
Dont n'i a si hardye qui forment nel resoingne.

On sent ici le moine, et le moine proche parent du frère

(1) Recueil de l'origine de la langue et poésie française.

Jehan des Entomeures, de joyeuse mémoire. D'ailleurs le ms B étant de la première moitié du XIV^e siècle, les dates s'accordent, et la rédaction du fableau pourrait être sans restriction attribuée à Jehan Durpain, si nous n'avions un ms antérieur, le ms A, qui ne porte nullement les 2 couplets ci-dessus, pas plus que les deux premières strophes des mss C, D, lesquelles doivent aussi entrer en discussion. Le ms A appartient en effet aux dernières années du XIII^e siècle, comme l'a démontré M. P. Meyer, dans la notice qu'il lui a consacrée, par l'examen de plusieurs de ses pièces. D'ailleurs, par l'écriture et par la langue, ce ms ne saurait être attribué à la seconde partie du XIV^e siècle, ce qui serait nécessaire pour que le fableau *l'Évangile aux femmes* pût être attribué à Jehan Durpain, dans sa rédaction primitive : en réalité il date de 1295 ou 1296. Il faut donc admettre qu'il a existé une rédaction de notre poème, antérieurement à la naissance de Durpain, que l'on croit né en 1302. Montrons maintenant que de fortes raisons inclinent à croire que Marie de Compiègne est l'auteur de la rédaction première.

Le ms C commence par les deux couplets suivants, qui ne se rencontrent pas dans AB, mais que l'on retrouve dans D (le ms de Dijon).

1. L'euvangile des femmes vous weil cy recorder ;
Moult grand prouffit y a qui le veult escouter.
Cent jours de hors pardon s'y porroit conquerter ;
Marie de Compiegne le conquist oultremer.
2. L'euvangille des femmes si est et bonne et digne ;
Femme ne pense mal ne nonne, ne beguine ;
Ne que fait le renart qui happe la geline,
Si com le raconte Marie de Compigne.

Et les trois couplets qui suivent ceux-ci correspondent aux trois premiers des mss A et B. On a voulu voir là des couplets appartenant à la rédaction originale ; mais le couplet qui indique Jehan Durpain comme l'auteur du poème, et qu'on trouve

aussi à la fin de la rédaction du ms C, empêche d'adopter cette opinion. Voici ce qui nous semble le plus probable. Les deux strophes ci-dessus ont dû être ajoutées au texte et mises en tête du poème comme une préface, qui devait indiquer l'origine première du fableau populaire aux rédactions variées. A quelle époque a eu lieu cette addition ? C'est ce qu'il serait difficile de déterminer. En effet, par le style et l'orthographe, elles ne se distinguent pas des 30 autres strophes de la rédaction contenue dans C, lequel n'est pas antérieur à la dernière partie du XV^e siècle. Ce ms, d'ailleurs, contient 8 couplets qui ne se trouvent pas dans les mss A, B, D, bien plus anciens que C, et il atteste par conséquent un développement du sujet primitif. Ce développement, il faut l'avouer, n'est pas toujours heureux, et s'écarte souvent du plan original que nous avons signalé, plan qui consiste dans l'opposition du sens du dernier vers au sens des vers précédents. Il faut, à notre avis, interpréter le dernier vers de la première strophe :

Marie de Compiègne le conquist outre mer,

en ce sens que Marie de Compiègne trouva en Angleterre l'idée première de cet Évangile aux femmes, c'est-à-dire de cette admonestation à l'adresse des femmes. On veut dire par là, sans doute, qu'elle imagina le procédé piquant, qui consiste à faire d'abord un grand éloge de la femme, pour changer ensuite cet éloge en blâme, par l'impossibilité exprimée dans le dernier vers.

Le troisième vers de cette strophe a été interprété par M. Hertz (Lais de Marie de France traduits en allemand. *Préface*), d'une façon abusive. Il prétend, en effet, qu'il faut lire *cent jours dehors pardon*, et non : *cent jours de hors pardon*, et entendre que Marie de Compiègne conquiert outre-mer, c'est-à-dire en Palestine, ces cent jours d'indulgence promis à ceux qui écoutent l'Évangile aux femmes. A l'en

croire, on ne gagnait des indulgences qu'au voyage de la Terre sainte, et ces mots *oultre mer* ne sauraient s'appliquer au voyage et au séjour de Marie en Angleterre. Il en conclut qu'il s'agit d'une autre Marie, qui aurait composé des Fables aujourd'hui perdues, et dont le nom seul nous serait connu. C'est se donner bien du mal en pure perte. M. Hertz n'a point vu, il est vrai, de manuscrit de l'Évangile aux femmes; il cite d'après l'*Histoire littéraire de la France* le couplet qu'il donne et encore le cite-t-il mal, donnant le mot *frappe* au lieu de *happe*, ce qui donne un sens ridicule. Il ignore donc la leçon du ms de Dijon, qui substitue le mot *vray* au mot *hors*, et montre ainsi qu'il faut non un adverbe, mais un adjectif avec la préposition *de*. Que cet adjectif soit *hors*, avec le sens satirique de *vilain, mauvais*, ce qui ne répondrait pas trop mal, à notre avis, au ton ironique de tout le morceau; que ce soit *fors*, devenu *hors* par une erreur de copiste, et signifiant *bon, solide, sérieux*, peu importe. Mais ce qu'on ne saurait admettre, c'est qu'il faille voir dans les mots *oultre mer*, l'indication d'un voyage à la Terre sainte. A quoi bon aller si loin pour gagner les indulgences que peut procurer une satire si peu respectueuse, et un évangile si peu canonique? Le bon traducteur des *Lais* a été trompé par le second couplet qu'il a lu, et qui rappelle la fable de Marie de Compiègne où il est question d'un *Renart happant une geline*. Il n'y a pas, dit-il, de fable portant ce titre, dans l'Ysopet; donc cette fable est d'un autre fabuliste nommé Marie. Il est vrai qu'aucune des fables ne porte exactement ce titre; mais il y en a une où un renard fait preuve de ruse en happant un coq, par un artifice à peu près semblable à celui par lequel un autre renard enlève au corbeau son fromage (1). Voici cette fable, telle que la donne Tyrwhitt (*The poetical Works of Chaucer*: intro-

(1) Voir la fable de Marie de Compiègne, *Dou Corb e d'un Werpil*, ci-dessus, page 15.

ductory discoursé to the cant. tales § XXXVI, n° 29). Le texte que donne Roquefort (f. 41) est un mélange confus des formes et des leçons des divers mss :

DOU COC ET DOU WERPIL

D'un cok raconte ki estot
Sur un femer e si chantot.
Par delez li vient un gupilz,
Si l'apela par muz beaus diz :
« Sire, fet-il, muz te vei bel ;
« Unques ne vi si gent oisel.
« Clere voiz as sur tute rien ;
« Fors tun pere, qe jo vi bien,
« Unques oisel meuz ne chanta ;
« Mes il le fist mieux, kant cluna. »
« — Si puis jeo fere », dist li cocs ;
Les eles bat, les oilz ad clos.
Chanter cuida plus clerement.
Si Gupil saut, e si le prent ;
Vers la forest od lui s'en va.
Parmi un champ u il passa,
Curent apres tut li pastur ;
Li chiens le huent tut entour.
Veit le Gupil, ki le cok tient,
Mar le guaina, si par eus vient.
Va, fet li cocs, si lur escrie,
Qe sui tuens, ne me larras mie.
Li Gupil velt parler en haut,
Et li cocs de sa buche saut.
Sur un haut fust si est muntez
Quant le Gupilz s'est reguardez,
Mu t par se tient enfantillé,
Que li cos l'ad si enginné.
De mal talent e de droit ire
La buche comence a maudire,
Ke parole quant devreit taire.
Li cocs respunt : « Si dei jeo faire ;
Maudire l'oil, ki volt cluiner,
Quant il deit garder et guaitier,

Que mal ne vient a lur Seigneur.
Ceo funt li fol tut li plusur ;
Parolent quant deivent taiser,
Teisent quant il deivent parler.

La fable suivante du recueil parle d'un renard qui tente d'*engignier* un pigeon ; mais ceci s'éloigne davantage de notre geline.

Est-il téméraire de supposer que la geline a pris la place du coq, dans les souvenirs du poète qui comparait la bonne foi de la femme à celle du renard qui happe ou qui cherche à happer un volatile quelconque ? La confusion est très-naturelle. Il faut donc admettre que l'auteur, quel qu'il soit, du second couplet que l'on rencontre dans les mss C et D, a voulu désigner l'auteur de l'*Ysopet* par ces mots *Marie de Compiègne*. L'intention me semble d'autant plus manifeste, que la même expression se trouve déjà dans le premier couplet de CD. :

Marie de Compiègne le conquist outre mer,

et qu'on ne connaît point d'ailleurs de poète de ce nom au XIII^e siècle, ni d'œuvre que l'on puisse attribuer à une Marie de Compiègne qui serait distincte de l'auteur des *Fables* et des *Lais*.

Un autre détail vient encore confirmer notre hypothèse. Dans le même ms C, nous trouvons ce couplet (C. XI) qui lui est particulier :

Femme fait volentiers, ce semble, son povoir,
Afin qu'on ne la puisse par engin decevoir ;
Si a envis fait chose ou il n'ait grant savoir,
Com renart prend geline, quant il la veut avoir.

Il semble que l'auteur insiste ici, non sans malice et sans intention, sur cette comparaison du renard qui prend la geline, avec la femme toujours prête à user de ruse. Et notez que ce couplet, ainsi que les deux premiers, ne se trouvant pas dans les mss antérieurs, c'est-à-dire dans ceux du XIII^e et du XIV^e

siècle, nous n'avons pas à réfuter l'objection de ceux qui pourraient s'étonner que Marie de Compiègne parlât d'elle-même à la 3^e personne et fit allusion à ses autres ouvrages, comme si elle parlait d'une personne étrangère.

Le ms D nous offre au début, comme le ms C, les 2 couplets qui attribuent la première rédaction du fableau à Marie de Compiègne. Puis viennent 10 couplets qui se trouvent également dans A, et qui, sauf le dixième, sont rangés dans le même ordre. Enfin, 2 couplets qui ne se trouvent que dans C et D. Ce fait nous semble confirmer notre hypothèse d'une addition des deux premiers couplets de CD à un fonds plus ancien, mais singulièrement diminué, puisqu'il ne renferme plus que 10 couplets sur 33. Les deux derniers ne peuvent s'expliquer qu'en admettant, ou qu'ils sont l'œuvre du compilateur qui a rédigé le ms D, hypothèse que semble appuyer cette particularité qu'ils s'écartent du plan original de l'œuvre ; ou bien qu'ils étaient déjà dans le ms qui a donné A, et que le scribe de A a oublié de les transcrire, comme étant à la fin. Mais je préfère la première hypothèse, par la raison que le dernier couplet de A, par les conseils qu'il donne, semble bien avoir été le dernier de la série, et avoir terminé la rédaction primitive.

Le ms B, renfermant l'apostrophe au couvent de Cantimpré, et le couplet final qui porte la signature peut être à la rigueur attribué à Jehan Durpain, puisque ce ms ne date que de la seconde moitié du XIV^e siècle. Mais étant donnée la façon dont semblent avoir été combinées les autres rédactions, je ne serais pas éloigné de croire que le scribe s'est servi du nom alors populaire de *Durpain* le satirique, pour donner du relief à l'œuvre qu'il transcrivait. Les deux couplets qui commencent CD, et qui ne se trouvent pas dans B, peuvent, ou bien être considérés comme l'œuvre de Durpain, qui aurait alors voulu, tout en remaniant le vieux fableau, et le signant de son nom, recon-

naitre que l'idée première appartenait en réalité à Marie de Compiègne, l'auteur des Fables ; ou plutôt comme l'œuvre du scribe ou du trouvère plagiaire, qui aurait reconnu à Marie la paternité de l'œuvre primitive, tout en s'emparant du nom de Jehan Durpain pour donner plus d'autorité à sa rédaction.

Quant au ms A, notons en passant que les 12 couplets qui lui sont spéciaux (XVII à XXVIII) et XXXIII, se suivent tous, sauf le dernier ; on peut donc croire que les autres mss sont calqués sur lui pour le fonds essentiel, ou du moins sur un ms type de A, qui aurait été mutilé. Le dernier couplet de A, qui semble avoir été destiné à terminer l'œuvre, ne saurait faire difficulté.

Le manuscrit A étant, comme nous l'avons dit, le plus ancien des quatre, et pour l'écriture et pour l'orthographe et pour la langue, doit être attribué à un scribe de la fin du XIII^e siècle, c'est-à-dire qu'il a été écrit avant la naissance de Jehan Durpain. Par conséquent tous les couplets qu'il contient, au nombre de 33, sont d'un autre auteur que Durpain. Parmi ces couplets, 12 sont spéciaux au ms A ; sur les 21 autres, 2 lui sont communs avec le ms B seulement, 6 avec le ms C seulement, 1 avec le ms D ; les autres appartiennent à 3 ou à 4 mss. On peut donc croire que Jehan Durpain a trouvé un texte déjà populaire, et qu'il a composé quelques strophes additionnelles sur le même plan ; qu'alors un copiste est survenu qui a joint les deux poèmes, sans doute de mémoire, oubliant certaines strophes de l'un et de l'autre, et mettant sur le tout la signature qui n'appartenait qu'à une partie : ce qui a donné le ms B, dont 14 couplets sur 16 se trouvent dans A. A la même époque avait lieu l'addition des deux premiers couplets qui servent de préambule aux 12 couplets du ms D. Nous avons déjà dit ce que nous en pensions.

Environ un demi-siècle plus tard, postérieurement à l'an 1400, un autre scribe, beaucoup mieux informé que le pre-

mier; a réuni 32 couplets, au lieu de 18 que contient le ms B; et trouvant la confusion déjà complète, n'a pas hésité à mettre dans une même rédaction le couplet qui renferme la signature de Jehan Durpain, et les deux premiers qui attestent une origine différente, de même pour le texte primitif. De là le ms C. Il ne serait pas impossible d'ailleurs, comme nous l'avons dit plus haut, que les 2 couplets qui sont en tête du ms C fussent l'œuvre de Jehan Durpain, et qu'il eût voulu avouer ainsi qu'il ne faisait qu'imiter Marie de Compiègne, à qui remontait l'idée première et une partie de la rédaction de l'Évangile aux femmes.

Il ne faut pas trop s'étonner de ces incertitudes que l'on rencontre à chaque pas dans la recherche de l'authenticité des textes au moyen-âge, et de ces confusions *volontaires* ou *involontaires* que font les scribes à propos des auteurs des textes qu'ils transcrivent. Un homme très-autorisé en pareille matière, M. Paul Meyer, dit à ce sujet, en parlant des *Vers de la Mort* d'Hélinand (Romania I, p. 367) : « Ce qui est digne de remarque, c'est l'absence de tout nom d'auteur dans tous les manuscrits si nombreux qui nous ont conservé cette pièce d'Hélinand. Rien ne prouve mieux combien avaient peu de chances de nous être transmis les noms de nos anciens auteurs romans, à moins qu'ils n'eussent été insérés dans la teneur de leurs œuvres. *Et encore, même dans ce cas, combien de fois n'arrive-t-il pas que les copistes suppriment le passage où l'auteur a pris soin de se nommer !*

C'est ce qui est peut-être arrivé pour le texte primitif de l'Évangile aux femmes, où sans doute Marie de Compiègne avait eu soin de se nommer, comme elle l'a fait dans ses lais et dans le Prologue de ses fables. Le scribe du ms A n'a pas cru devoir transcrire ou n'a pas connu le couplet qui aurait franchement tranché la question. Et les deux manuscrits qui portent une signature ne pourraient que nous induire en erreur, comme

cela est arrivé pour tous ceux qui n'ont pas eu entre les mains, ou qui n'ont pas suffisamment étudié le ms A, c'est-à-dire celui qui a dû être calqué sur le ms original ou sur un ms contemporain.

VI

CONCLUSION

De toutes les considérations qui précèdent, on peut, ce nous semble, sans crainte d'être taxé de hardiesse présomptueuse, conclure ce qui suit :

1° Nous ne possédons pas le ms original du fableau intitulé l'Évangile aux femmes.

2° Le ms A (n° 1553, B.N.), qui date de la fin du XIII^e siècle, est celui qui doit se rapprocher le plus du texte primitif, et sa date empêche qu'on n'attribue la première rédaction du fableau à Jehan Durpain.

3° Le texte contenu dans les ms B, C, D (n. 837 et 1593 B,N, et 298, bibl. de Dijon), peut être attribué à Jehan Durpain, pour les parties qui ne se retrouvent pas dans le ms A. Cependant certaines strophes spéciales au ms C pourraient bien être l'œuvre d'un poète postérieur à Jehan Durpain ; et toutes les parties étrangères au ms A pourraient appartenir à un plagiaire qui aurait emprunté le nom de Durpain pour autoriser son œuvre, assez faible d'ailleurs dans la partie qui n'est pas empruntée à la rédaction originale.

4° La rédaction première de l'Évangile aux femmes doit être attribuée à Marie de Compiègne, d'après le témoignage très-explicite des mss C et D. Sur ce thème primitif, devenu populaire, plusieurs poètes ont brodé sans doute des variations qui ont eu plus ou moins de succès. La rédaction de Jehan Dur-

pain, ou de celui qui a pris son nom, semble avoir été la plus goûtée, et elle s'est confondue peu à peu avec la rédaction originale qu'elle a absorbée en partie, ce qui a fait depuis attribuer à Durpain l'œuvre tout entière.

5° L'identité de Marie de France avec Marie de Compiègne est prouvée par les rapprochements contenus dans les deux premiers couplets du ms C, et l'auteur des *Fables* et des *Lais* et de la première rédaction de l'*Évangile aux femmes* est bien née à Compiègne.

Si l'on admet ces conclusions, il en résulte que l'on ne doit point s'arrêter à l'objection de ceux qui s'étonneraient de voir une femme parler avec si peu de respect de son sexe. Une femme poète au moyen-âge devait être plus qu'aujourd'hui une anomalie ; il fallait, pour que ce phénomène pût se produire, et une personnalité très-marquée, et des circonstances particulières, capables de favoriser l'éclosion d'un talent que les mœurs de cette époque ne pouvaient guère susciter. Il n'est donc pas étonnant de trouver réunies dans Marie des qualités si différentes : une énergie virile et une sensibilité féminine, le don de l'enthousiasme et l'esprit satirique, l'imagination chevaleresque et la simplicité modeste.
